

**Cérémonie de remise des diplômes de cadre en administration communale
Yverdon-les-Bains
Vendredi 6 février 2015**

Béatrice Métraux, Cheffe du Département des institutions et de la sécurité

Seules les paroles prononcées font foi

Mesdames et Messieurs les Conseillères d'Etat,

Mesdames et Messieurs les Syndics, Présidents de communes et Maires,

Mesdames et Messieurs les membres des autorités communales,

Mesdames et Messieurs les cadres des administrations cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les représentants des associations de communes et des associations professionnelles,

Mesdames les formatrices, Messieurs les formateurs,

Mesdames et Messieurs les invités,

Et surtout, Mesdames et Messieurs les diplômés,

À mon tour de vous féliciter au nom du Conseil d'État vaudois et en mon nom propre pour l'obtention de ce diplôme !

Les communes de nos cantons romands peuvent se féliciter de pouvoir compter sur des professionnels si bien formés, prêts à affronter toutes les éventualités d'un monde politique et administratif en pleine mutation.

Le Monde change, et avec lui la manière dont on gère une commune. Les règlements administratifs sont toujours plus nombreux et complexes, les contraintes imposées par le canton et la Confédération en constante augmentation, tout comme les exigences des administrés.

Dans l'exercice de cette tâche toujours plus ardue le politique a besoin de pouvoir compter sur des hommes et des femmes à l'aise dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire, la péréquation financière ou encore les assurances sociales.

Des hommes et des femmes qui assurent le suivi des dossiers sur le long terme, là où le politique n'est parfois que de passage, changeant de mandat ou de dicastère selon les aléas électoraux. Leur présence est donc un gage de stabilité appréciable.

Des hommes et des femmes qui incarnent l'esprit d'une commune, son identité, et qui sont les garants de la bonne marche de son administration.

Des hommes et des femmes qui ont besoin pour ce faire d'outils nombreux et divers, faisant appel à des compétences multiples. Des compétences que vous avez acquises tout au long de vos deux années de formation, et que vous pourrez maintenant employer au service de la population.

Tout le monde connaît le fameux sketch de Coluche « l'administration », dont la première phrase n'est autre que « J'aurais bien aimé travailler dans l'administration, mais toute la journée à ne rien faire, c'est dur ».

Coluche n'a jamais du mettre les pieds dans une administration communale de Suisse Romande, sinon il n'aurait certainement pas pu écrire cela.

Au-delà de la boutade, j'aimerais insister sur le fait que l'État a besoin de communes fortes et autonomes, assurant un service de proximité à la population, et garantissant sa qualité de vie.

D'aucuns disent parfois que l'autonomie communale n'est plus qu'un leurre, et que les contraintes que j'évoquais il y a quelques instants transforment peu à peu les communes en des exécutants de décisions prises ailleurs.

Je ne partage pas cet avis, et pense au contraire que les communes ont un rôle essentiel à jouer dans le développement de politiques publiques ambitieuses. En tant qu'unités administratives les plus proches de la population, ce sont les mieux à même de connaître ses attentes et ses besoins. C'est de leur action qu'émane ce qu'il y a de plus concret et tangible dans notre vie de citoyens.

Pour cela, les communes doivent pouvoir disposer de moyens suffisants, cela en termes financiers comme humains. Ce n'est aujourd'hui possible qu'à condition d'avoir une certaine taille, et il devient compliqué pour des communes de 200 ou 300 habitants de répondre aux exigences de leur population.

C'est là la raison pour laquelle l'État de Vaud, à l'image d'autres cantons suisses, pousse les communes à unir leurs forces par le biais d'une fusion.

Vaud compte aujourd'hui 311 communes, soit 21 de plus que la Suède et ses 9,5 millions d'habitants et à peine une centaine de moins que le Royaume Uni et ses 63 millions d'habitants.

Sans arriver dans ces extrêmes de condensation du pouvoir – à mon sens non souhaitables car éloignant le citoyen des lieux de décision – il y a encore de la marge dans notre canton pour regrouper les compétences communales en des entités plus fortes.

Le processus est en cours, et malgré les récents échecs ayant fait la une des médias, le nombre de communes vaudoises est passé de 382 à 311 en une dizaine d'années, avec deux fusions ayant abouti pas plus tard que le 30 novembre dernier.

Afin de répondre aux craintes d'une partie de la population face aux fusions et proposer des pistes d'actions pour accélérer et faciliter ces processus, j'ai pris l'initiative de constituer un groupe de travail réunissant syndics, préfet et autres spécialistes du dossier.

Le souhait du Conseil d'État vaudois est en effet que le mouvement d'union des communes se poursuive lors de la prochaine législature.

En tant que cadres des administrations communales, vous serez probablement amenés, à un moment ou un autre de votre carrière, à accompagner un processus de fusion.

Je ne peux que vous inciter à le mener avec enthousiasme, car c'est en elles que repose l'avenir de ces institutions si importantes que sont nos communes.

Pour conclure, je tiens à vous féliciter et vous remercier une fois encore Mesdames et Messieurs les nouveaux diplômés pour votre engagement en faveur de la chose publique. Je vous souhaite tout le meilleur dans la carrière qui s'ouvre à vous !